

## Contrat " bidon " de la poste assurance auto ??

## Par pat07, le 29/05/2014 à 11:28

## bonjour

voici le contrat que me demande de signer la poste assurance auto, suite à un avenant à mon initiative :

" vous utilisez votre véhicule pour aller travailler **et** pour des rendez-vous professionnels réguliers."

## puis il rajoute dessous :

" si votre véhicule est utilisé pour vous rendre à votre lieu de travail, son utilisation dans le cadre de tournées professionnelles **n'est pas** autorisée "

"la poste assurance", c'est encore pire que les autres ???

merci aux juristes....faut faire quelque chose .....!!! bien cordialement tel 07 77 05 05 23